



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 14 décembre 2025

Lieu : Collège François-Delaplace

Section : A

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Mitchell Mathieu			19	25	25	16	25	16	3	3	121	122	0,9918	4	2
				8	25	19	25	25	15							
2	É.S. Odyssée	25	19			25	17	25	14	6	0	154	102	1,5098	4	1
		25	8			25	17	29	27							
3	É.S. Tournesol Mélissa	16	25	17	25			25	11	3	3	126	129	0,9767	4	3
		25	19	17	25			26	24							
4	É.S. Tournesol Marie-Pierre	16	25	14	25	11	25			0	6	107	155	0,6903	4	4
		15	25	27	29	24	26									

1er : É.S. Odyssée

25	25	
1er set	2e set	3e set
22	21	

2e : É.S. Mitchell Mathieu

3e : É.S. Tournesol Mélissa

25	25	
1er set	2e set	3e set
11	15	

4e : É.S. Tournesol Marie-Pierre

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 14 décembre 2025

Lieu : É.S. Le Tandem

Section : B

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É. sec. du Bosquet			25	18	30	28	25	17	4	2	149	130	1,1462	4	1
				22	25	22	25	25	17							
2	É.S. La Frontalière	18	25			25	19	25	22	4	2	134	129	1,0388	4	2
		25	22			25	16	16	25							
3	É.S. Jeanne-Mance Stacy	28	30	19	25			25	16	2	4	132	143	0,9231	4	3
		25	22	16	25			19	25							
4	St-François Lili-Rose	17	25	22	25	16	25			2	4	122	135	0,9037	4	4
		17	25	25	16	25	19									

1er : É. sec. du Bosquet

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
23	17	

2e : É.S. La Frontalière

3e : É.S. Jeanne-Mance Stacy

18	18	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

4e : St-François Lili-Rose

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 14 décembre 2025

Lieu : Collège François-Delaplace

Section : C

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Montignac			25	18	22	25	25	15	4	2	143	126	1,1349	4	1
				21	25	25	22	25	21							
2	C. François Delaplace	18	25			25	19	25	12	4	2	142	122	1,1639	4	2
		25	21			24	26	25	19							
3	É.S. Jean-Raimbault Jessica	25	22	19	25			25	15	4	2	142	129	1,1008	4	3
		22	25	26	24			25	18							
4	S. de Sherbrooke	15	25	12	25	15	25			0	6	100	150	0,6667	4	4
		21	25	19	25	18	25									

1er : P. Montignac

25	26	
1er set	2e set	3e set
8	24	

2e : C. François Delaplace

3e : É.S. Jean-Raimbault Jessica

25	25	
1er set	2e set	3e set
20	14	

4e : S. de Sherbrooke

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 14 décembre 2025

Lieu : É.S. Le Tandem

Section : D

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	St-François Rafaëlle			14	25	14	25	18	25	2	4	120	143	0,8392	4	4
				25	20	24	26	25	22							
2	É.S. Tandem Mélanie	25	14			8	25	25	17	3	3	119	126	0,9444	4	3
		20	25			25	20	16	25							
3	É.S. Jean-Raimbault Daven	25	14	25	8			25	22	4	2	146	120	1,2167	4	1
		26	24	20	25			25	27							
4	P. Louis St-Laurent	25	18	17	25	22	25			3	3	138	134	1,0299	4	2
		22	25	25	16	27	25									

1er : É.S. Jean-Raimbault Daven

26	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
24	22	

2e : P. Louis St-Laurent

3e : É.S. Tandem Mélanie

25	23	13
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
16	25	15

4e : St-François Rafaëlle

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 14 décembre 2025

Lieu : É.S. Le Tandem

Section : E

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Mitchell Camilo			17	25	25	11	25	23	3	3	134	120	1,1167	4	2
				25	11	23	25	19	25							
2	É.S. Jeanne-Mance Carl	25	17			25	22	23	25	2	4	109	139	0,7842	4	4
		11	25			17	25	8	25							
3	É.S. St-Marie	11	25	22	25			11	25	2	4	107	140	0,7643	4	3
		25	23	25	17			13	25							
4	C. Mont Notre-Dame	23	25	25	23	25	11			5	1	148	99	1,4949	4	1
		25	19	25	8	25	13									

1er : C. Mont Notre-Dame

18	16	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

2e : É.S. Mitchell Camilo

3e : É.S. St-Marie

25	22	13
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
12	25	15

4e : É.S. Jeanne-Mance Carl

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 14 décembre 2025

Lieu : Séminaire de Sherbrooke

Section : F

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	St-François Emy			25	22	18	25	19	25	4	2	137	123	1,1138	4	1
				25	22	25	17	25	12							
2	É.S. Mitchell Laurie/Jeanne	22	25			14	25	22	25	0	6	115	150	0,7667	4	4
		22	25			21	25	14	25							
3	C. St-Bernard	25	18	25	14			25	22	4	2	136	125	1,0880	4	3
		17	25	25	21			19	25							
4	É.I. Du Phare	25	19	25	22	22	25			4	2	134	124	1,0806	4	2
		12	25	25	14	25	19									

1er : St-Francois Emy

27	25	
1er set	2 ^e set	3 ^e set
25	12	

2e : É.I. Du Phare

3e : C. St-Bernard

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
21	17	

4e : É.S. Mitchell Laurie/Jeanne

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.